

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 28 novembre 2023

Plan massif de recrutement pour la Justice : le ministère lance une nouvelle campagne de recrutement de greffiers

- Inscriptions ouvertes jusqu'au 12 janvier 2024 -

Avec un budget sans précédent qui dépasse pour la première fois les 10 milliards d'euros, le ministère de la Justice poursuit ses efforts de recrutement, notamment pour renforcer le corps des greffiers des services judiciaires avec la création de 1 800 postes d'ici 2027. En plus des recrutements réalisés en début d'année, ce sont encore près de 500 nouveaux postes qui sont à pourvoir. Un concours national à affectation locale (CNAL) est également ouvert pour les départements de la Guyane et Mayotte, et pour la première fois est ouvert sur le ressort de la cour d'appel d'Amiens.

Un métier qui conjugue connaissances juridiques, maîtrise des procédures et dimension humaine

Le greffier a un rôle majeur dans le fonctionnement de la Justice. Technicien de la procédure, il enregistre les affaires, prévient les parties des échéances importantes, effectue des recherches juridiques, prend note du déroulement des débats, rédige les procès-verbaux et met en forme les décisions.

Spécialiste de la procédure, le greffier est garant de l'authenticité des actes juridictionnels, et tout acte accompli en son absence peut être annulé.

Le greffier est aussi chargé de renseigner, d'orienter et d'accompagner les usagers dans l'accomplissement des formalités ou procédures judiciaires.

Une formation rémunérée avec des stages sur le terrain

Les lauréats des concours externe et interne suivront une formation rémunérée de 18 mois alternant cours théoriques à l'Ecole nationale des greffes de Dijon et stages pratiques en juridictions.

A l'issue de la formation et selon le rang de classement, les greffiers stagiaires sont appelés à choisir leur poste à partir d'une liste nationale établie par l'administration. Seuls les lauréats remplissant toutes les conditions d'accès aux concours pourront être nommés.

Les greffiers ont l'opportunité d'évoluer au sein du corps de métier. Après quatre ans d'expérience, un greffier peut passer le concours interne pour devenir directeur des services de greffe et accéder ainsi à différents niveaux de responsabilité. En outre, la création d'un corps de débouché de catégorie A, a été annoncé par le garde des Sceaux en octobre dernier.

Le métier de greffier offre une rémunération évolutive. La profession de greffier a connu une revalorisation en [mars 2022](#), et en [octobre 2023](#).

Contacts presse

Cabinet du garde des Sceaux : Tél : 01 44 77 63 15 - secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr
Bureau de presse : Tél : 01 44 77 65 54 - presse-justice@justice.gouv.fr

Tous les communiqués :
www.justice.gouv.fr/presse

ÉVOLUTION & RÉMUNÉRATION



Rémunération nette mensuelle au 01/01/2024, y compris l'indemnité de fonction, de sujexion et d'expertise (IFSE) au montant minimal. La rémunération des greffiers stagiaires varie selon qu'ils sont en formation à l'ENG ou en stage.

Un CNAL reconduit à Mayotte et en Guyane, et ouvert sur le ressort de la cour d'appel d'Amiens

A la suite du premier concours national à affectation locale à Mayotte et en Guyane, le ministère de la Justice organisera le premier concours national à affectation locale (CNAL) dans l'hexagone dans le ressort de la cour d'appel d'Amiens. Les lauréats seront affectés en Guyane ou à Mayotte ou dans le ressort d'Amiens à l'issue de leur formation.

Conditions d'accès pour le concours interne

- Être de nationalité française,
- Être à la date du début des épreuves écrites, soit au 3 avril 2024, en activité, en détachement, en congé parental, en cours d'accomplissement du service militaire,
- Justifier, au 1er janvier de l'année au titre de laquelle est organisé le concours soit au 1er janvier 2024, de 4 années au moins de services publics.

Conditions d'accès pour le concours externe

- Être de nationalité française,
- Être titulaire d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau III (bac +2 minimum) ou d'une qualification reconnue équivalente à l'un de ces titres ou diplômes (sauf pour les parents d'au moins 3 enfants, qui en sont dispensés),
- Justifier, au plus tard à la date de la première épreuve écrite, soit au 3 avril 2024, du titre ou diplôme classé au moins au niveau III.

Le calendrier prévisionnel

- Date limite d'inscription en ligne : 12 janvier 2024, 23h59 (heure de Paris).
- Epreuves écrites : 3 et 4 avril 2024
- Résultats d'admissibilité : 21 mai 2024
- Epreuve orale : 10 au 28 juin 2024
- Résultats d'admission : 5 juillet 2024

Le métier de greffier : <https://lajusticerecrute.fr/metiers/greffier>

*

Pour s'inscrire aux concours :

Greffiers : <https://lajusticerecrute.fr/actualites/devenez-greffier-session-avril-2024>

Guyane : <https://lajusticerecrute.fr/actualites/devenez-greffier-en-guyane>

Mayotte : <https://lajusticerecrute.fr/actualites/devenez-greffier-mayotte>

Cour d'appel d'Amiens : <https://lajusticerecrute.fr/actualites/devenez-greffier-sur-le-ressort-damiens>